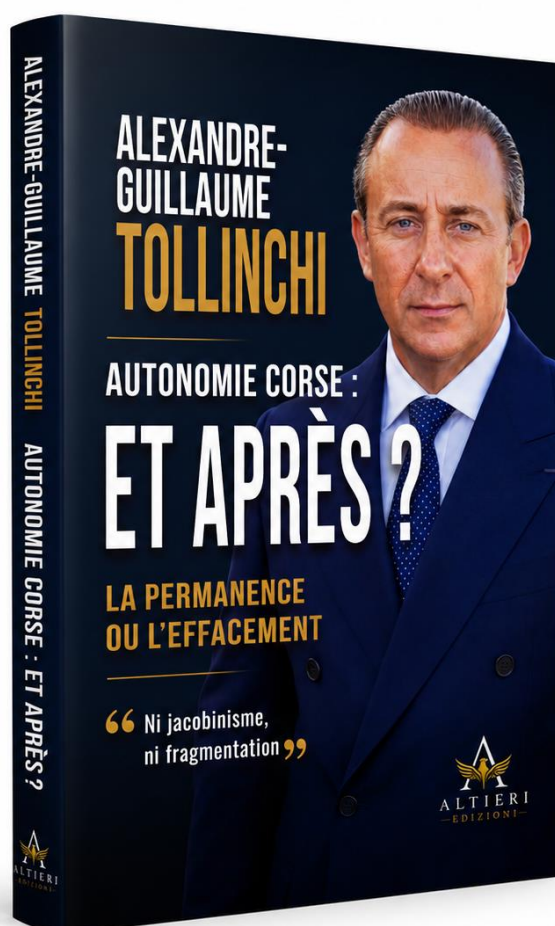


COMMUNIQUE DE PRESSE

12.06.2026



Parution du livre « AUTONOMIE CORSE : ET APRÈS ? »

La permanence ou l'effacement

Alors que la question de l'autonomie s'impose au cœur du débat public corse, Alexandre-Guillaume Tollinchi publie un nouvel essai intitulé : « **AUTONOMIE CORSE : ET APRÈS ?** – *La permanence ou l'effacement* »

Avocat à la Cour, conseiller municipal d'Ajaccio et président de l'Unione di a Diritta Corsa, l'auteur entend déplacer le débat au-delà de la seule question institutionnelle.

Son interrogation est simple : **supposons même que l'autonomie soit accordée. Et après ?**

Les jeunes Corses pourront-ils mieux se loger ? Les villages demeureront-ils vivants ? Les familles transmettront-elles plus facilement leurs patrimoines ? La démographie corse sera-t-elle préservée ? Que restera-t-il de la Corse dans cinquante ans ?

À travers près de 400 pages mêlant analyse juridique, réflexion politique et prospective territoriale, Alexandre-Guillaume Tollinchi défend une approche qu'il qualifie de « corsiste », attachée à la personnalité historique de la Corse comme à son inscription dans la République française.

L'ouvrage refuse l'alternative devenue classique entre centralisme et nationalisme pour poser une question plus fondamentale : celle de la permanence d'un peuple, d'une culture et d'un héritage dans les réalités du XXI^e siècle.

Pour l'auteur « *la véritable question n'est peut-être pas de savoir ce que la Corse deviendra. Elle est de savoir ce qu'il restera demain de la Corse.* »